



**BANQUE D'ALGERIE**  
**210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger**  
**NIF :41600100000007**  
**Direction Générale de l'Administration des Moyens**  
**Et des Systèmes de Paiement**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous-Direction de l'Administration Générale**  
**Service des Marchés**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 13 / BA / DGAMSP / DMG / SDAG / SM / 2020**

Suite à l'annulation de l'appel d'offres national restreint N° 06/BA/DGAMSP/DMG/SDP/ SDAG/ SM /2019, la Banque d'Algérie lance pour la deuxième fois, le dit appel d'offres, en appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant :

**Travaux de réhabilitation du siège de la Banque d'Algérie de SETIF.**

Les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiés en travaux de **bâtiment tous corps d'état**, de **catégorie trois (03) et plus**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent, moyennant le paiement de la somme de **trois mille dinars algériens (3.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

**B.E.T HIMEUR ABDELKRIM**  
**ADRESSE : 08, Rue N°01 les Vergers, Birmourad Rais, ALGER /**  
**TEL/ FAX : 021 54 32 99/ 0661 69 42 20/ 021 44 86 57**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n°216, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.  
L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 13 / BA / DGAMSP / DMG /SDAG/ SM / 2020**  
**REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION**  
**DU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE SETIF**  
**« A NE PAS OUVRIR »**

**Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.**

**Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.**

Il est exigé que le soumissionnaire :

- ✓ Ait réalisé au moins un (01) projet similaire et de même complexité que le projet objet du présent cahier des charges durant les cinq (05) dernières années ;  
*Il est entendu par projet similaire et de même complexité, les projets portants sur **les travaux de bâtiment-Tous Corps d'Etat.***
- ✓ Ait Proposé une durée de garantie (équipements et travaux) minimum de douze (12) mois ;
- ✓ Ait Précisé la marque de tous les produits et équipements qu'il doit renseigner correctement et sans manquement majeur dans le tableau dédié à cet effet ;
- ✓ Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois (03) dernières années; au minimum égal à trente pour cent (30%) du montant de son offre.
- ✓ L'offre technique doit impérativement contenir **une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait en aucun cas être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

**A noter que la visite du site de projet est obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 25 janvier 2021 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1<sup>ère</sup> étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 26 janvier 2021 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date **d'ouverture des plis.**